



APPEL D'OFFRES N°: 44 /2023

«OUTIL DE BENCHMARKING DES TARIFS DES CONCURRENTS SUR LE WEB»

La Société Tunisienne de l'Air « *TUNISAIR* » se propose de lancer un Appel d'Offres afin de conclure un marché pour un abonnement à un outil de benchmarking basé sur les données tarifaires affichées au niveau des sites web.

Les soumissionnaires intéressés peuvent télécharger le cahier des charges sur le site web de Tunisair à l'adresse suivante <https://www.tunisair.com/fr/appels-d-offres> ou le retirer auprès du **BLOC D'ACCUEIL** du siège de la Société sis au Boulevard Mohamed Bouazizi la Charguia II- Tunis-Carthage 2035.

L'offre doit être constituée conformément à l'article 6 du cahier des conditions d'appel d'offres.

Les offres doivent être insérées dans trois 3 enveloppes distinctes :

***Enveloppe A :** L'offre technique fermée, scellée et indiquant l'identité du soumissionnaire, la référence de l'appel d'offres et son objet et portant la mention « **Offre technique** » Appel d'offres N° 44-2023.

***Enveloppe B :** L'offre financière fermée, scellée et indiquant l'identité du soumissionnaire, la référence de l'appel d'offres et son objet et portant la mention « **Offre financière** » Appel d'offres N° 44-2023

***Enveloppe extérieure C :** fermée, scellée, indiquant la référence de l'Appel d'offres et son objet et comportant les enveloppes A et B ; les cahiers des charges dûment paraphés, datés et signés, les documents administratifs et les justificatifs demandés ainsi que la **caution provisoire portant le nom du soumissionnaire égale** à 2700 TND (deux mille sept cent dinars) sera envoyée à travers la procédure matérielle conformément à l'article 7 du CCAO.

Les offres doivent parvenir sous pli postal fermé et recommandé ou par Rapide-poste ou déposées directement auprès du bureau d'ordre central de TUNISAIR contre accusé de réception à l'adresse de TUNISAIR «**SECRETARIAT PERMANENT DES ORGANES DE DELIBERATIONS**» au Boulevard Mohamed Bouazizi La Charguia II- Tunis – Carthage, et ce au plus tard le : **08/02/2024** à **09h00** le cachet du bureau d'ordre central de TUNISAIR fait foi.

La séance d'ouverture des plis aura lieu le **08/02/2024 à 09H30** au siège social de la société « TUNISAIR ».

Toute offre parvenue après la date limite sera systématiquement rejetée. Seuls seront ouverts les plis parvenus à TUNISAIR dans les délais.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une période de 120 jours à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des plis.

TUNISAIR